

EN DIRECT...

... de Dakar

Centres de linguistique appliquée d'Afrique francophone,

14-17 mars 1979

Après celle d'Abidjan (1974), Lomé (1975), et Kinshasa (1976), la IV^e Table ronde des centres de linguistique appliquée d'Afrique noire francophone, organisée par l'Aupelf avec la collaboration de l'Agence de coopération culturelle et technique (Acct), de l'Unesco et du Clad, s'est réunie à Dakar. Élargie aux départements de linguistique et aux organismes compétents en matière d'éducation et d'alphabétisation, elle a réuni soixante-quinze participants, représentant des universités d'Amérique, d'Europe et de toutes les universités d'Afrique noire francophone, sauf celles du Tchad et de la Guinée.

Cette rencontre a permis, d'une part d'examiner l'état des travaux sur les contacts de langue en Afrique en dégagant de nouvelles perspectives de recherche sur les rapports entre le français et les langues africaines et les langues africaines entre elles, d'autre part de déterminer, à la lumière de quelques expériences d'enseignement en langue nationale, la problématique de l'introduction des langues nationales dans l'enseignement au niveau méthodologique et institutionnel.

L'ordre du jour comportait aussi une séance consacrée à la création d'une association regroupant les linguistes et chercheurs d'autres disciplines intéressés par les situations de langues en contact en Afrique : l'Aelia*. Il incluait également une présentation du rapport commandé par l'Acct à l'Aupelf en vue d'évaluer la faisabilité d'un centre international de

recherche en linguistique fondamentale et appliquée (Cirelfa).

PROBLÈMES LIÉS AUX CONTACTS DES LANGUES ENTRE ELLES

Contacts entre les langues africaines et le français

A partir du rapport introductif de M. Willy Bal (Université de Louvain) qui dressait l'état présent des études dans les domaines suivants : pédagogie, description linguistique, études interlinguistiques, sociolinguistique,

psycholinguistique, communication et discours, les participants ont souligné les difficultés générales d'accès à la documentation et la nécessité d'élargir le champ des recherches portant sur les contacts entre les langues africaines et le français. Les perspectives de travail suivantes ont été envisagées :

- études des mécanismes de régularisation du français en Afrique dans une perspective synchronique et diachronique ;
- élargissement des recherches lexicales à la syntaxe et à la morphologie, permettant d'aboutir à une théorie de la régionalisation ;
- redéfinition des notions de français central et de français régional par le canal d'une réflexion renouvelée sur la norme ;
- définition des unités linguistiques et socioculturelles ; définition des institutions linguistiques et de leur rôle dans la normalisation ;
- développement des recherches sociolinguistiques ;
- introduction de la perspective historique dans la recherche ;
- développement des recherches en sémantique comparée et en rhétorique ;
- organisation de l'accès à la documentation ; mise en commun des outils méthodologiques ;
- organisation d'une table ronde consacrée à l'enseignement du français envisagé dans ses nouveaux rapports avec les langues africaines.

* Soixante participants de la IV^e Table ronde se sont réunis en assemblée générale constitutive, le samedi 17 mars 1979 dans la salle du conseil de la faculté de médecine de l'Université de Dakar, sous la présidence du professeur Spiridion Schyirambere, secrétaire général de l'Université nationale du Rwanda. Lecture du projet de statuts a été donnée par Jean Tabi-Manga, assistant à la faculté des lettres de Yaoundé.

Après avoir discuté et amendé ce projet, les linguistes africanistes présents ont adopté les statuts définitifs de l'Aelia.

Le bureau a reçu de l'assemblée générale les mandats suivants :

- organisation de la V^e Table ronde en 1981 ;
- constitution d'un réseau de documentation bibliographique ;
- poursuite et développement du programme lfa ;
- définition et mise en œuvre de nouveaux programmes d'étude de langues africaines dans des situations interculturelles.

L'Aelia souhaite être l'Association de tous les enseignants chercheurs et praticiens, linguistes ou spécialistes d'autres disciplines, que leur travail quotidien confronte aux problèmes linguistiques de l'Afrique.

Contact de langues africaines entre elles

A la lumière de l'analyse de l'approche ivoirienne proposée par P. Kokora (Ila d'Abidjan), l'évolution du statut et les phénomènes d'emprunt, d'expansion ou de régression de certaines langues ont été étudiés. En raison de la forte fréquence des emprunts en Afrique, il semble que l'analyse doive être menée, d'une part en envisageant le phénomène des emprunts à une seule langue face à la présence dans de larges zones de « mots voyageurs », d'autre part en étudiant l'emprunt comme problème linguistique et comme signe culturel concernant l'histoire des contacts entre civilisations africaines. Au sujet des phénomènes d'expansion ou de régression de certaines langues, il paraît nécessaire d'examiner la recherche des causes en élaborant une théorie des locuteurs et une théorie de l'intelligibilité. L'expansion d'une langue doit être traitée non seulement en termes quantitatifs mais aussi en termes qualitatifs. Il paraît enfin urgent d'élaborer un instrument bibliographique exclusivement consacré à la question des contacts entre langues africaines.

ENSEIGNEMENT DES LANGUES NATIONALES

Problème de méthodologie et terminologie

A partir de l'analyse de l'expérience d'enseignement en hawsa à l'École normale de Zinder (Niger) rapporté par Siddo Issa, il apparaît que si l'introduction des langues nationales à l'école est le seul moyen d'adapter le système d'enseignement hérité de la colonisation aux besoins spécifiques de l'Afrique moderne, il faut définir non seulement un projet éducatif global mais une stratégie de développement social. Dans cette perspective, les trois points suivants doivent être redéfinis :

- les rapports entre les langues africaines, devenues véhicules d'apprentissage, et les langues européennes ;
- le statut des langues africaines, devenues moyen de promotion sociale individuelle et collective ;
- la rénovation des méthodes d'enseignement des langues étrangères, devenues alors non plus un facteur d'inhibition et d'aliénation, mais un instrument d'échange entre les peuples.

Au terme d'un tour de table, qui a permis de rapporter les expériences d'enseignement en langues nationales dans plusieurs pays (Sénégal, Burundi, Madagascar, Rwanda), est apparue une problématique de l'introduction des langues nationales dans l'enseignement, autour des points suivants :

- choix de la langue à enseigner ;
- rapport entre l'état d'avancement des recherches linguistiques et leur application ;
- formation des maîtres ;
- création d'une terminologie ;
- production et diffusion de textes en langues nationales pour consolider l'alphabétisation.

Planification linguistique

La typologie des situations linguistiques dans les pays africains tracée par Brehima Doumbia (Mali) a permis de retenir les caractéristiques générales suivantes :

- le plurilinguisme ;
- l'oralité sans écriture de beaucoup de langues ;
- la préférence pour les langues européennes comme langues officielles de l'État.

En ce qui concerne le français, les conditions qui permettraient à cette langue de rester un outil de communication interafricaine et internationale, tout en assumant mieux la spécificité africaine, ont été examinées mais il apparaît que l'enseignement exclusif en langues étrangères est d'un coût très élevé pour des résultats aléatoires. C'est pourquoi, tant du point de vue psychologique que du point de vue sociologique, l'enseignement en langue maternelle est éminemment souhaitable, même si de nombreux problèmes subsistent :

- les études dialectologiques en sont encore à leurs débuts ;
- les études systématiques sur de nombreuses langues font défaut ;
- le statut social des codes en présence est d'une grande complexité.

A la suite d'un tour de table où les représentants des différents instituts décrivent la situation actuelle dans leurs pays les perspectives d'avenir suivantes ont été tracées :

Les langues africaines doivent être examinées dans une conception globale des rôles du langage, conception

à partir de laquelle peut être définie une politique linguistique qui réassigne des rôles différents, et nouveaux, à la fois aux langues du pays et aux langues étrangères.

Des pratiques différentes aujourd'hui peuvent être jugées comme également acceptables si les objectifs globaux à terme sont semblables. A l'inverse, des pratiques formellement semblables peuvent être jugées très différemment si elles correspondent à des objectifs très différents.

Les linguistes (psycholinguistes, pédaگو-linguistes, etc.) tout en ne se définissant pas uniquement comme attelés à des tâches d'application, **doivent veiller en même temps à ce que les certitudes et les hypothèses de la recherche fondamentale trouvent cependant leur application concrète dans les matériaux** (grammaires, lexiques, manuels) **mis à la disposition du champ nouveau assigné aux langues africaines.**

A l'issue de la Table ronde, l'assemblée recommande à l'Aupelf de soutenir intellectuellement et financièrement les recherches visant à :

- étudier l'histoire de l'expansion des langues africaines spécifiques ;
- étudier toutes les situations de communication tant dans le secteur urbain que rural ;
- étudier les déterminations sociolinguistiques de l'usage linguistique en situation de contact et de conflit ;
- dresser une bibliographie relative à ces questions.

Au sujet du projet Ifa, l'Assemblée émet le vœu que l'Aupelf puisse, à l'avenir, aider concrètement les jeunes équipes par la tenue de réunions de travail où elles discuteraient de problèmes méthodologiques communs relatifs à leurs travaux respectifs. Ces réunions pourraient être organisées à l'occasion des missions du coordonnateur du projet.

Enfin, la IV^e Table ronde des centres de linguistique appliquée d'Afrique noire francophone émet le vœu que l'Aupelf confie à l'Aelia la responsabilité scientifique de la prochaine Table ronde qui devrait se tenir au cours de l'année 1981.

C.F.

(Extrait du Bulletin de l'Aelia, n° 1, avril 1979.)

Deuxième symposium Leo Frobenius, 14-17 mars 1979

Un deuxième symposium international « Leo Frobenius » s'est tenu à Dakar au Centre International d'Échanges. Il a été organisé conjointement par la Commission sénégalaise de l'Unesco, l'Institut Leo Frobenius d'Allemagne fédérale et la Commission allemande de l'Unesco. Il a fait suite à celui qui s'était déroulé au Cameroun en 1973. Il a réuni une quarantaine de pays participants. Cette manifestation était un hommage rendu à Leo Frobenius (*), le grand ethnologue allemand « dont l'œuvre fut celle d'un précurseur du développement des études africaines ». Le thème central du colloque était « **le rôle des traditions dans le développement de l'Afrique** ». De nombreuses communications ont été proposées dont vingt émanaient de chercheurs sénégalais. Elles ont été regroupées en trois sous-thèmes : littérature, beaux-arts, histoire et droit ; éducation, culture et sciences sociales ; sciences et techniques appliquées au développement.

La séance d'ouverture s'est déroulée devant les membres du gouvernement, de nombreuses personnalités diplomatiques accréditées au Sénégal et une très nombreuse assistance internationale, avec un faste particulier, en présence du président Senghor, de M. Amadou Mahtar Mbow, directeur général de l'Unesco, et de M. Otto von Simson, représentant de la Commission allemande pour l'Unesco. Nous reproduisons ci-dessous quelques extraits des allocutions du président Senghor et de M. Amadou Mahtar Mbow.

D.S.

(*) « Né à Berlin en 1873 d'un père officier prussien, Leo Frobenius acquit de par ses recherches et travaux sur l'Afrique, une renommée incontestable. Il a perçu très tôt que l'évolution des idées dans le domaine des études d'ethnologie et de morphologie des civilisations, ne pouvait plus continuer de s'inspirer d'un ethnocentrisme européen à partir duquel devaient être évalués, testés et jugés les différents aspects des civilisations autres.

« De 1904 à 1935, Leo Frobenius a organisé et dirigé douze expéditions importantes qui fécondèrent ses vues et renforcèrent ses convictions quant à la grande originalité et surtout la spéci-

Léopold Sédar Senghor

(...) L'impulsion de Césaire contribua à radicaliser, à rendre militante la jeune « Négritude ». Dans notre quête du Graal, nous étions prêts à accepter, pour alliés, tous ceux en qui nous découvrions quelques affinités. Et ces affinités, nous les retrouvions chez les Allemands. Idées, sentiments, vision en profondeur des choses, que de points communs entre le mode d'appréhension du monde par le Germain romantique et celui du Négro-Africain, sensuel et sensible, émotif.

C'est dans cette atmosphère de jeunesse militante, dans l'ivresse brûlante de la « Négritude » toute neuve, qu'éclata le « coup de tonnerre » de la thèse de Leo Frobenius.

Quelle était donc cette thèse ? Celle-ci que l'âme nègre et l'âme allemande sont sœurs. Le Paideuma, la Kulturseele de « l'Éthiopien » – entendons par là, le Négro-Africain – et de l'Allemand sont identiques. Allemands et Négro-Africains ont pareillement souffert de l'histoire : l'Allemagne par sa défaite en 1918, le Négro-Africain par la Traite des Nègres et l'oppression du régime colonial. La propagande ennemie a calomnié les Allemands pendant et même après la guerre, les appelant « barbares ». Frobenius nous dit, d'autre part, que la représentation du « Nègre barbare » est une « invention de l'Europe », dans le but de justifier les crimes commis à l'égard de l'Afrique noire.

Dans le chapitre « Formes et espaces » de son œuvre intitulée « Le destin des civilisations », Frobenius définit deux formes fondamentales de « Paideuma », de structure psychologique et spirituelle, formes ancrées dans le continent africain, mais également valables pour les autres aires culturelles. « Athiopik und Hamitik », nous dit-il, « civilisations éthiopienne et hamitique ». Frobenius remonte aux origines de celles-ci et démontre leurs correspondances avec les civilisations pré-historiques d'Europe. Il ajoute que les similitudes sont toujours valables à l'époque actuelle et il projette la polarité « Éthiopien-Hamite » dans les sphères culturelles du monde occidental moderne.

La civilisation « éthiopienne », négro-africaine, est caractérisée par l'abandon à l'émotion, au sens du « réel ». Celui-ci est l'es-

sence même de la véritable civilisation allemande, de celle qui n'a pas été contaminée par le matérialisme de l'Aufklärung. La civilisation hamitique, au contraire signifie « volonté de domination », der Wille zur Macht, don d'invention, sens du fait, rationalisme. C'est la civilisation des Arabo-Berbers, des Français, des Anglo-Saxons. (...).

(...) Frobenius fut véritablement le moteur spirituel de l'émancipation de l'Afrique noire : sa vision idéaliste d'une Afrique encore pure, non contaminée par les influences extérieures, était pour nous, jeunes militants de la Négritude, un aliment qui attisait notre ferveur. (...).

(...) Nous avons été néanmoins amenés, plus tard, à critiquer certaines de ses catégories, certains de ses modes de pensée ce qui ne change en rien l'aspect qu'il a sur nous. J'ai dépassé, depuis longtemps, le distingo entre « Hamite » et « Éthiopien », et cela, à la lumière de Pierre Teilhard de Chardin – je me réfère, ici, à son ouvrage fondamental : « L'Afrique et les Origines humaines ». J'ai dépassé aussi l'hostilité que Frobenius montrait à l'égard de l'Islam. Les Arabo-Berbers et les Négro-Africains ont plus de points communs que de divergences. J'irai plus loin encore : l'Africanité est en fait la symbiose des valeurs de l'Arabisme et de la Négritude et, tant, celle du Paideuma hamite et du Paideuma éthiopien. (...).

Amadou Mahtar Mbow

(...) Au regard de la culture occidentale qui ne reconnaissait que son propre code de valeurs, l'Africain n'était qu'un homme en attente d'être – auquel seul l'Européen pouvait insuffler une âme.

Frobenius est l'un de ces Européens d'exception qui ont osé, dès le début du siècle, remettre en cause ces prétendues évidences. Il a voulu entendre l'Afrique s'exprimer dans son langage à elle ; il a cherché à pénétrer les significations spécifiques de ses cultures. Et il n'a pas craint de dire, tout haut, la conclusion fondamentalement subversive qu'il tirait de cette exploration – qu'il existait d'autres univers socioculturels que celui de l'Occident et que ce dernier n'avait, dès lors, pas plus de titre à gouverner l'univers qu'aucune autre civilisation.

En conséquence de quoi, il prévoyait en Europe une crise de valeur ; « chacune des grandes nations qui s'estime personnellement responsable de la « destinée du monde » croit qu'elle seule possède la clef pour comprendre le tout et les autres nations. C'est là une attitude venue du passé. Héritage ! Il doit s'écrouler de lui-même ».

À la place d'une vision monocentrique du monde, où la figure de l'homme n'apparaissait que sous les traits de l'Occidental, Frobenius esquissait alors la vision d'un homme universel, réfractant l'image plurielle de tous les peuples de la terre.

« Pour moi, écrivait-il dans « Le destin des civilisations », tout se passe comme si les plus grands événements de l'Histoire mondiale ne se distinguaient des plus petits que par leur dimension et comme si l'homme, depuis les peuplades de la steppe africaine, du désert arabe ou de la jungle indienne, jusqu'aux nations dominatrices du monde, vivait les mêmes expériences ». (...).

(...) Je résumerai, pour ma part, l'enseignement qui ressort de leur multiple expérience, au cours de ces dernières décennies, dans la formule suivante : si le monde industrialisé a réussi à influencer profondément la marche de l'Afrique, c'est d'abord parce que les Africains n'ont pas réussi à opposer à son modèle de développement, une alternative de progrès qui fût enracinée dans leurs propres traditions.

Face à la conception du progrès mis en œuvre par la société industrielle, l'Afrique n'a eu, en effet, pendant longtemps, qu'une réaction essentiellement défensive. Soit une attitude de repli, sur un corps de traditions dont certaines se fermaient au monde et se tournaient vers le passé; soit un parti pris d'imitation servile à l'égard des modes de pensée, de travail et de vie que fournissait le monde industrialisé. La stagnation, ou la dépersonnalisation.

Cette dualité s'est insinuée à tous les niveaux de la réalité sociale et individuelle, scindant une même région, divisant une même famille, traversant une même personne – qui était alors déchirée entre la fascination qu'exerçait sur elle la société industrielle et la fidélité qu'elle maintenait aux solidarités coutumières du milieu traditionnel. (...).

(...) La seule question pertinente qui se pose à nous, aujourd'hui, ne peut plus être celle d'un dilemme à trancher entre un passé révolu

et l'imitation de l'étranger, mais celle de sélections originales à opérer, entre les valeurs culturelles qu'il est vital de sauvegarder et de développer – parce qu'elles renferment les secrets profonds de notre dynamisme collectif – et les éléments qu'il est désormais nécessaire de dépasser – parce qu'ils freinent notre aptitude à la réflexion critique et à l'innovation. De même qu'il nous faut trier les éléments de progrès que nous offrent les sociétés industrielles – pour ne leur emprunter que ceux qui s'adaptent à nos choix de société; que nous sommes susceptibles de prendre en charge et de développer, peu à peu, par nous-mêmes et pour nous-mêmes.

Dans cette perspective, c'est chaque Africain qui est appelé à contribuer à l'élaboration de l'avenir, en participant aux arbitrages qui s'imposent, en repensant l'héritage d'hier, à la lumière des défis d'aujourd'hui.

Cette voie s'avère alors être à la fois celle de l'authenticité et de la démocratie – puisqu'elle suppose qu'à l'initiative individuelle soit offert le seul cadre où celle-ci puisse effectivement s'épanouir, le cadre communautaire. Et lorsque les planificateurs actuels renouent avec l'antique pratique de la consultation collective, leurs décisions s'enracineront enfin dans un consensus social garantissant la libre expression de chacun et le respect des intérêts de tous. (...).

standardisation linguistique : la langue de l'enseignement, la langue de l'économie et du travail, la langue des affaires publiques, la langue de l'information et des moyens de communication de masse, la langue de l'écriture, la langue des rapports affectifs.

Ce sont les communications institutionnalisées qui conduisent une langue à s'imposer, et non les communications individuelles.

Trois groupes d'institutions exercent à cet égard une influence déterminante. Ce sont le système scolaire (langue d'enseignement et enseignement de la langue), l'administration publique (langue des lois, décrets, règlements, directives, formulaires, etc.), et le monde de l'économie, du commerce et de l'industrie (langue des plans, catalogues, modes d'emploi, étiquetage, etc.).

En conséquence, lorsqu'on souhaite modifier une situation linguistique, il faut contrôler le comportement linguistique des institutions.

... de Montréal

Conférence sur la théorie et la pratique de la planification linguistique 20-26 août 1978

Cette conférence (*) avait pour but de dégager, en vue du V^e Congrès international de linguistique appliquée, les enseignements de l'expérience québécoise en matière de changement linguistique planifié, et d'en tirer le modèle théorique sous-jacent. Cette démarche présente un double intérêt :

- permettre la comparaison avec d'autres expériences de même nature ;
- fournir une source d'inspiration à d'autres pays aux prises avec des problèmes analogues.

La situation linguistique québécoise (deux langues en présence, le

français et l'anglais), et l'intention de plus en plus affirmée de la modifier, posent deux questions fondamentales :

- Comment une langue arrive-t-elle à s'imposer dans une collectivité nationale ou internationale ? Comment une langue en supprime-t-elle une ou plusieurs ?
- Comment passe-t-on d'une situation linguistique donnée jugée insatisfaisante à une situation désirée (situation-cible) ?

PRÉDOMINANCE D'UNE LANGUE DANS UNE COLLECTIVITÉ

Au sein de la société, la langue remplit diverses fonctions. Six d'entre elles sont de puissants vecteurs de

PASSAGE D'UNE SITUATION LINGUISTIQUE DONNÉE À UNE AUTRE

Cette démarche exige le respect de quelques grands principes lourds d'implications politiques, sociolinguistiques et budgétaires.

Premier principe : Bien connaître la situation linguistique de départ. Décrire ce qui est (au Québec, deux commissions ont mené cette enquête : la commission Laurendeau-Dunton à partir de 1963, et la commission Gendron de 1968 à 1972).

Deuxième principe : Sur la base de la description de la situation de départ, il faut définir les caractéristiques de la « situation-cible ». Ces choix sont politiques et doivent s'accompagner d'un large consensus populaire. Le gouvernement québécois a concentré ses efforts dans trois domaines :

- l'enseignement : affirmation du français comme langue de scolarisation (mais libre accès à l'école anglaise pour ceux qui la fréquentent déjà lors de la sanction de la loi) ;
- le travail : affirmation du français comme langue de travail ;
- l'économie : obligation d'utiliser le

(*) Les idées reprises au cours de cette réunion avaient été, en partie, détaillées dans une communication présentée le 29 août 1977 à la Biennale de Moncton, par M. Jean-Claude Corbeil, alors directeur de la Terminologie, Office de la langue française, Québec.

français dans l'étiquetage, mais possibilité d'y ajouter d'autres langues.

Troisième principe : quand la « situation-cible » est définie, il faut mettre au point une stratégie permettant de l'atteindre. A cet égard, quatre éléments sont fondamentaux : le temps (l'essentiel est de fixer l'échéance de chaque élément de la stratégie), le mode de contrôle du processus de changement, les travaux nécessaires à sa mise en place et les ressources financières adéquates.

Il n'est pas encore possible de tirer des conclusions définitives de l'expérience québécoise qui en est à l'étape de contrôle. De plus, il faut insister sur le fait que chaque démarche

d'aménagement linguistique doit être originale, seule la méthode est susceptible d'une application universelle. Cependant, la coopération internationale peut s'exercer en trois domaines :

- la mise en commun de l'expérience acquise ;
- le partage de la compétence des personnes-ressources ;
- l'accès aux résultats des divers travaux menés par les équipes sur le terrain.

Nul ne doit oublier que les langues sont des moyens de communication, et non des instruments de division.

E.R.

... de Madagascar

Colloque d'histoire de Tuléar, 9-15 avril 1979

Un colloque sur l'histoire et la civilisation du sud et de l'ouest de Madagascar s'est tenu à Tuléar sous les auspices du Centre Universitaire Régional (Cur) de Tuléar et de l'Établissement d'Enseignement Supérieur des Lettres de Tananarive. Il regroupait environ 250 participants parmi lesquels des représentants de la France, de la Norvège, de l'Allemagne fédérale, de l'Urss, de l'Algérie, des États-Unis, de Grande-Bretagne. Trente-cinq communications ont été présentées.

La séance inaugurale s'est déroulée sous la présidence du Secrétaire général du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique représentant le ministre, en présence du Président du Comité Exécutif du Faritany (1) de Tuléar, du Directeur du Cur de Tuléar, du Recteur de l'Université de Madagascar.

M. Manassé, Directeur du Département d'Histoire, a, en tant que secrétaire général du colloque, exposé l'orientation des travaux et indiqué le déroulement des différentes séances. La séance de clôture a été présidée par deux membres du Conseil Supérieur de la Révolution

(CSR) : le Lieutenant-Colonel Fiakara et M. Rakotoniaina, Président de la Commission sociale et culturelle du CSR.

Mme Raberimanana a présenté le rapport final qui a été suivi d'allocutions du Directeur du Cur de Tuléar, du Recteur de l'Université de Madagascar et de M. Rakotoniaina.

Le professeur Manassé, Directeur du Département d'Histoire, a bien voulu répondre à nos questions.

Le colloque d'histoire qui vient de se dérouler à Tuléar a revêtu une grande importance. Pouvez-vous nous en donner la raison et nous dire pourquoi il a été organisé à Tuléar ?

Il y a plusieurs raisons qui expliquent l'importance de ce colloque qui vient de se tenir à Tuléar. Tout d'abord, nous l'avons organisé dans cette ville du sud pour montrer la vitalité de la recherche historique malgache. Ensuite, nous avons souhaité montrer que l'Université n'est pas isolée dans sa tour d'ivoire comme on le lui a souvent reproché, qu'elle participe à la politique de décentralisation du savoir et du faire-savoir prônée par le gouvernement. D'autre part, nous avons voulu faire ressortir l'im-

portance de l'histoire régionale puisque les recherches sur notre histoire nationale sont très actives et que cette histoire nationale ne peut être qu'une synthèse transrégionale. Enfin, nous avons organisé ce colloque parce qu'il s'inscrit dans un mouvement qui avait été lancé en 1977 avec le Colloque International des Historiens et Juristes, organisé par le département d'histoire lors du 75^e anniversaire de l'Académie malgache (2). Ce dernier fut important parce qu'il a montré comment une collaboration scientifique internationale peut aider aux recherches entreprises dans les différents pays.

Pourquoi l'avons-nous organisé à Tuléar ? D'abord dans un souci de décentralisation comme je viens de l'indiquer tout à l'heure ; mais aussi parce que les enseignants du Département du Cur de Tananarive donnent des cours et dirigent les recherches des étudiants de maîtrise qui sont au Cur de Tuléar. D'ailleurs, les structures d'accueil offertes par le Cur de Tuléar pouvaient nous permettre de faire face à la venue des participants au colloque. Et, enfin, il faut insister sur la personnalité et le rôle du sud et de l'ouest malgache dans l'ensemble national.

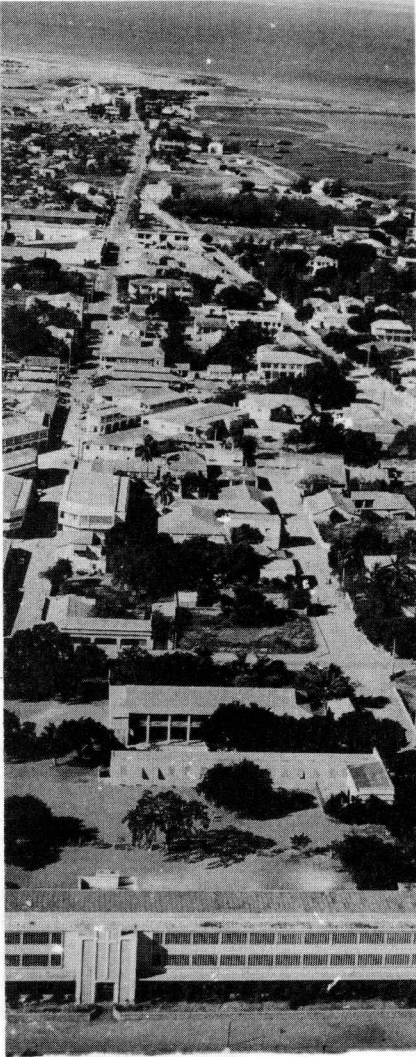
Il semblerait que jusqu'à présent, on ait attaché plus d'importance à l'histoire du centre de Madagascar. C'est donc bien à cette préoccupation que vous répondez. L'histoire centrale de Madagascar est-elle plus connue à l'extérieur ?

Oui, cela s'explique aisément, puisque l'histoire de Madagascar a souvent été confondue avec l'histoire de la capitale, que ce soit au XIX^e siècle où la dynastie régnante a essayé d'unifier Madagascar, que ce soit au XX^e siècle, après la colonisation où l'histoire de Madagascar a été confondue avec celle-ci, elle a été vue à partir de la capitale. C'est pour lutter contre cette tendance que l'on essaie de faire des recherches sur l'histoire des différentes régions composant l'ensemble national.

Je pense que ceci est très important. Pouvez-vous nous dire si ce colloque était centré autour d'un thème, comment il a été organisé, et com-

(1) Faritany : province administrée par un conseil comprenant un délégué de chaque conseil d'union, un conseil élu au suffrage direct, deux membres consultatifs désignés par le gouvernement.

(2) Cf. Recherche, Pédagogie et Culture, n° 34, mars-avril 1978.



ment se sont regroupées les différentes communications ?

Nous sommes au début de nos recherches sur l'histoire régionale et le thème que nous avons retenu était : « Histoire et Civilisation du sud et de l'ouest de Madagascar ». Pour cela, nous avons demandé la collaboration de tous les chercheurs qui ont travaillé sur la région, et non seulement des historiens nationaux ou étrangers, mais aussi des linguistes, des archéologues, des géologues, des sociologues, des anthropologues et des ethnologues. Nous avons voulu être à l'écoute des autres disciplines, et réaliser une rencontre interdisciplinaire. Nous avons travaillé en séances plénières et nous avons organisé nos discussions autour d'un certain nombre de sous-thèmes qui se sont dégagés, tels que : les concepts à utiliser pour connaître l'histoire et la civilisation du sud, les sources et objets histori-

ques, (cinq communications ont porté sur les traditions et l'archéologie d'une petite région de ce sud qui est l'Antandroy, où ont été menés des travaux de recueil des traditions orales et des fouilles archéologiques), le peuplement de la région, les migrations intérieures, l'émergence des différents royaumes et la vie de ces royaumes. Et comme ce sud, cette région n'évoluait pas en vase clos, elle avait des rapports aussi bien avec les autres régions de Madagascar qu'avec l'étranger, nous avons consacré une demi-journée au sous-thème « les étrangers et le sud ». Ces relations avec l'extérieur ont commencé au XVI^e et XVII^e siècles, et se continuent de nos jours. Nous avons parlé de la colonisation de cette région et des luttes qui y furent menées pour sa libération. Nous avons étudié la mise en valeur économique de ce sud-ouest marqué par un sous-développement dans un ensemble déjà sous-développé. Madagascar est un pays en voie de développement, et le sud apparaît encore, comme une zone moins développée de cet ensemble. Pour pouvoir expliquer cette situation, nous avons interrogé l'histoire et la géographie et nous avons essayé d'examiner la mise en valeur économique du sud, du début de la colonisation jusqu'à nos jours. Enfin, nous avons terminé par l'étude de l'impact du passé sur le présent que nous vivons encore actuellement. Voilà les différents sous-thèmes que nous avons débattus.

Vous venez de nous brosser un tableau d'ensemble et de nous donner l'articulation des différents thèmes. Pourriez-vous nous dire quelles sont les tendances de la recherche malgache en histoire, la région centrale étant plutôt centrée sur la tradition écrite, alors que l'histoire des régions serait plutôt centrée sur la recherche des traditions orales.

Oui, effectivement, l'écriture en caractères latins n'a été connue dans le sud qu'avec la colonisation au XX^e siècle. Il est vrai que les navigateurs portugais, hollandais ou français avaient fréquenté ces parages depuis le XVI^e siècle et avaient laissé des récits, mais ce sont quand même des récits qui ne permettent pas de parler de toute l'histoire du sud. Il fallait donc pour les historiens interroger d'autres sources et ces sources sont surtout les

traditions orales, l'archéologie qui en est à ses débuts là-bas, qui se heurte à un certain nombre de problèmes, qui cherche encore ses méthodes. Nous avons besoin de la collaboration des linguistes pour essayer de mettre sur pied une linguistique historique qui nous permettrait, alors, de mieux connaître l'histoire de la région. Même au XX^e siècle, où l'on dispose de sources écrites, cette région n'est pas aussi bien pourvue que la région centrale, par exemple, ou la région orientale, puisque le gouvernement a toujours été centralisé. Ce ne fut pas, par ailleurs, une grande zone de colonisation. On n'y trouvait pas de vastes concessions de colons ou de grandes concessions minières comme sur la côte est. C'était une zone qui n'intéressait pas les colons, au même titre que les autres régions de Madagascar. C'est ce qui explique évidemment le manque de documents s'y rapportant.

Vous avez des spécialistes à l'intérieur de vos départements plus spécialement orientés vers les traditions écrites, d'autres vers les traditions orales. Vous dites que l'archéologie en est à ses débuts et que vous essayez aussi de développer une recherche linguistique en liaison avec l'histoire. Croyez-vous, qu'à la suite de ce colloque, il se produise un resserrement des liens entre la recherche et l'enseignement et que cette rencontre ait un impact pédagogique ?

Le resserrement des liens entre la recherche et l'enseignement pour nous, enseignants à l'université, il existe, puisque nous sommes à la fois enseignants et chercheurs, et que c'est le produit de nos recherches qui alimente notre enseignement. Donc, pour nous, il y a évidemment un lien entre enseignement et recherche. Pour nos collègues du secondaire et du primaire qui assistaient, nombreux, à ce colloque, pour nos étudiants avancés, aussi, qui préparent leur licence ou leur maîtrise, pour les jeunes du lycée de Tuléar qui assistaient assidûment à ce colloque, je pense qu'il y aura un resserrement entre enseignement et recherche. D'abord, parmi nos communications, trois enseignants du secondaire ont présenté les résultats de leurs recherches, ainsi que de leurs expériences d'enseignement d'histoire régionale au lycée. Ensuite, les étudiants et les instituteurs de la région ont pu voir qu'il y avait une histoire du sud et de l'ouest malgache. Lors-

qu'ils feuilletent en ce moment les livres d'histoire à leur disposition, celle de la région se réduit à quelques lignes, au maximum à une ou deux pages. Or, pendant une semaine, on a débattu de l'histoire du sud, et l'on n'a pas la prétention d'avoir tout dit, ce qui signifie que, pour eux, ils ont pris conscience qu'il y avait une histoire de leur contrée et que cette histoire, il fallait pousser les recherches pour la connaître et la faire connaître. Je crois que les étudiants qui pensent déjà qu'ils pourraient faire des maîtrises sur l'histoire régionale, montrent, ou disons, montreront le resserrement des liens entre la recherche et l'enseignement.

Je crois qu'il y a également eu à ce colloque des communications de géographie. Pensez-vous qu'il ait pu avoir un certain impact sur la conception du développement ?

Je pense, en effet, qu'un colloque de ce genre peut avoir un impact sur le développement. D'abord, parce que les gens comprennent que, eux aussi, ils ont leur histoire et que, la connaissant, ils peuvent en être les acteurs futurs, et mieux maîtriser leur avenir. D'autre part, un certain nombre de communications portaient surtout sur les causes du sous-développement de la région, de son retard économique et culturel. Or, nous avons, parmi nous, de nombreux responsables politiques participant à nos travaux, puisque le président du Comité exécutif du Faritany de Tuléar était présent, ainsi que des représentants de différents services provinciaux. Ils pourront donc prendre en compte les diagnostics faits par les universitaires, mais je pense surtout qu'il y aura une collaboration plus étroite entre les universitaires qui mènent ces recherches et les responsables politiques ou les techniciens qui prennent des décisions.

Il y a eu un lien politique-recherche-enseignement.

Je pense que oui.

Est-ce que vous avez l'intention de mettre au point régulièrement à l'avenir ce genre de rencontres et, par exemple, dans quelle autre région ?

Le projet du département d'histoire, maintenant, c'est d'écrire ou de réécrire une histoire nationale, l'his-

toire de Madagascar. Je vous ai dit au début de notre entretien que cette histoire ne peut être qu'une synthèse transrégionale, donc, nous avons commencé par ce sud-ouest malgache. Nous pensons, comme nous l'avons dit à l'ouverture et à la clôture du colloque, que tous les deux ou trois ans, selon nos possibilités, nous organiserons une rencontre de ce genre dans un centre universitaire régional de Madagascar. Mes collègues pensent, étant donné l'avancement de nos recherches, l'état de nos possibilités, et peut-être aussi l'état des recherches entreprises par nos collègues étrangers, que le prochain colloque portera sur le nord-ouest de Madagascar, et aura lieu alors à Diego Suarez ou qu'à défaut, il porterait sur la région orientale. J'espère qu'il aura lieu dans deux ans.

Avez-vous eu d'importantes communications étrangères ?

Oui, il y en a eu. Il faut dire que ce sont les étrangers qui, jusqu'à ces dernières années, ont fait des recherches sur l'histoire de Madagascar, et que, donc, ils connaissent la région mieux que les chercheurs qui sont à leurs débuts. Il y a, par exemple, eu une communication importante d'un Norvégien, professeur à l'Université d'Oslo, sur les sources de l'histoire malgache et plus particulièrement du sud. C'est très important puisqu'il se réfère à des manuscrits arabico-malgaches, dont la plupart se trouvent à l'étranger. On ne les trouve pas à Madagascar.

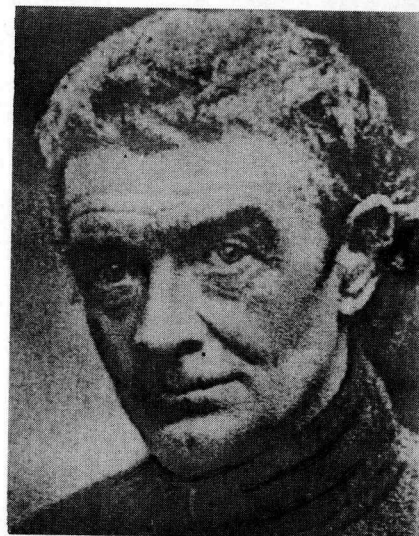
Voyez-vous quelque chose à ajouter ?

Si j'ai quelque chose à ajouter, c'est un souhait. Nous formulons le vœu que dans nos recherches, nous bénéficions de la participation de nos collègues africains afin que nous puissions profiter des résultats de leurs études. Pour ce colloque, nous avons envoyé des invitations aux universités africaines, aussi bien en Afrique de l'Ouest qu'en Afrique de l'Est, mais probablement pour des problèmes d'acheminement du courrier, nous n'avons pas reçu de réponse. Nous espérons que dans l'avenir, et pour nos prochaines réunions, nous aurons une importante participation africaine (*).

**Propos recueillis par
Denyse de Saivre**

(*) Voir suite de cet article p. 3 de couverture.

... de l'île Maurice



Nombreux sont les Européens qui ont entendu parler à la radio ou à la télévision, des cérémonies qui se sont déroulées à Rome pour la béatification du Père Laval, qui a exercé son apostolat à l'île Maurice de 1841 à 1864. Si nous parlons dans ces colonnes de cet événement, c'est qu'il dépasse très largement le fait qui se déroule à l'intérieur de l'Église catholique, mais qu'il a une portée humaine et culturelle considérable. Nous avons eu la chance d'être à l'île Maurice au moment de la préparation et de la célébration de ces cérémonies, et elles ont présenté un tel caractère à la fois d'universalité et de spécificité propre à l'île Maurice, que nous avons trouvé nécessaire d'en parler.

Ce qui frappe, c'est l'extraordinaire consensus populaire qui a amené et entouré la béatification du Père Laval. Ce ne pouvait également être aussi frappant qu'à l'île Maurice. Dans ce pays où la multiplicité raciale et linguistique est si grande, les différences sont tombées pour rendre l'hommage le plus objectif à cet homme qui a vécu parmi les plus pauvres, les a compris et aidés à vivre. Que les catholiques se pressent à son tombeau, c'est compréhensible, mais

La béatification du Père Laval

que tous ceux des autres cultes, hindi, tamul, bouddhistes, le fassent, c'est extraordinaire. Il y a là un plan sur lequel s'effectue une réconciliation nationale. Qu'il y ait des messes à Marie, Reine de la Paix qui domine Port-Louis, c'est normal, que le Mahatma Gandhi Institute organise un hommage réunissant plus d'un millier de personnes, voilà qui donne à réfléchir. « La fascination populaire porte sur l'exemple de la vie de cet homme, caractérisé par le dévouement, la générosité, la simplicité. Un homme qui a su se faire proche de ceux qu'il côtoyait – pauvre parmi les plus pauvres – bref, qui a su épouser la cause des laissés-pour-compte d'alors. A tel point que la génération d'aujourd'hui le confond complètement avec le terroir mauricien, et ne voit plus en lui le missionnaire étranger venu convertir les affranchis noirs de l'après-esclavage. Le Père Laval est Mauri-

Le Père Jacques-Désiré Laval, fils d'un agriculteur normand de l'Eure, est né le 18 septembre 1803. Il a fait ses études au collège Stanislas à Paris, et après son baccalauréat, s'est orienté vers la médecine. Il devient docteur en 1830. Après avoir exercé jusqu'en 1835, il est entré au séminaire et a été ordonné prêtre dans la chapelle du séminaire Saint-Sulpice à Paris. En 1841, Monseigneur Collier, le nouveau vicaire apostolique de l'île Maurice, accepte ses services pour l'apostolat des Noirs récemment affranchis de l'esclavage, et il entre dans la Société du Saint-Cœur de Marie fondée par le Père Libermann. Il a abordé à l'île Maurice le 13 septembre 1841 et entrepris aussitôt l'évangélisation des Noirs récemment affranchis de l'esclavage. Il est en même temps devenu aumônier des prisons. Lors d'épidémies de choléra et de variole meurtrières, il s'est dévoué jusqu'à l'épuisement de ses forces auprès des malades et des mourants. Il est mort le 9 septembre 1864. 40 000 Mauriciens assistaient à son enterrement. Son tombeau est aujourd'hui encore un lieu de pèlerinage pour les Mauriciens de toutes races et de toutes religions.

Chant tamoul.

உம் துதி பாடுவோம்

பம்மலி: உம் துதி பாடுவோம், உம் துதி பாடுவோம்,
எம் தந்தை நமஸ்கரிக்க உம் பாடுவோம்.
உம் புத்திர பாடுவோம், உம் அம்ம பாடுவோம்,
எம் தந்தை நமஸ்கரிக்க உம் பாடுவோம்.

1. எழுது மனத்தினர் ஏகமின் அன்பர்
எனும் அம்ம உண்மையாய் வாழ்த்து காட்டினோம்.
ஏனையோர் கண்புரே! வினாவின் துதலை!
எம் மெய் திருத்தி கலங்குகறோம்.
உம் அடி போற்றி உம் வழி நடப்போம்.

Chant mandarin.

நெர நூ

நெர நூ (2) ஜம் மெ சமா யா ஹு ஆ ஹே || (2)
சகஸ் விஸ்வ நெர நாயா ஹு ஆ ஹே || (3)

நெ ஹே நு ஹி சே யே ஆகாஷா ஹரி
சகி ஆர ஜனா சமா யா ஹு ஆ ஹே || (2)

யமக்தே ஹே துநியா மெ சந்தா வ சூரஜ
நெரி ஜ்யோதி சே ஜம்மாயா ஹு ஆ ஹே || (2)

Chant hindi.

上主的僕人 聖詠一一三
江文也曲

亞肋路亞 亞肋路亞

上主的僕人啊請讚美上主稱頌上主的名

願上主的名受頌揚自今世直至永遠

自日出到日沒願上主的名受頌揚

上主超乎萬民之上他的光輝照耀諸天

誰如上主我們的天主坐於至高之處

他在上天下地普濟眾生的

他從塵埃裡提拔困苦人於他從糞土中震聾聵人

使他們坐在對人中的在他子民的願民中

他使孀婦的婦女居在家中成為子女們快樂的母親

亞肋路亞 亞肋路亞

Chant créole.

Ziska kan

Ziska kan (3 fois) To pou asizé

Ziska kan (3 fois) To pou res le bra. krwase

Soliste : Ti éna ène chrétien, Oui ène vrai chrétien

Tous : Qui ti bien contan so prosin

Soliste : So la vi pou li, Pa ti interes li

Tous : Tou lé zot ti passe avan li

Soliste : Kan nou nome nom Père Laval azordi,

N'import ki Morisien cone li Parski

Père Laval tout seki lin fer, Li ène

lexzamp kiousse nous le ker

Tous : Parski Père Laval vremen so la vi, Li

ène lexzamp pou nou azordi

Il Soliste : Zezi Kri mo frer ti vine lor la ter

Tous : Pou montré nou ki bizin fer

Soliste : Père Laval ine suiv lexzamp Zezi Kri

Tous : Li ti viv pareil coma li.

cien, reconnu par tous les Mauriciens, sans distinction ethnique ou religieuse... Si le Père Laval a fait une option en faveur des plus pauvres, c'est parce qu'il considérait justement que ces pauvres étaient les victimes d'un ordre qui était mauvais. Il a travaillé pour les réhabiliter, il a annoncé l'Évangile. Il a donc employé des moyens apostoliques. Il n'a pas fait une révolution, mais il n'a pas non plus accepté l'ordre établi, dans le sens qu'il n'a pas accepté l'injustice. Il l'a, au contraire, dénoncée, et il a essayé de promouvoir la dignité

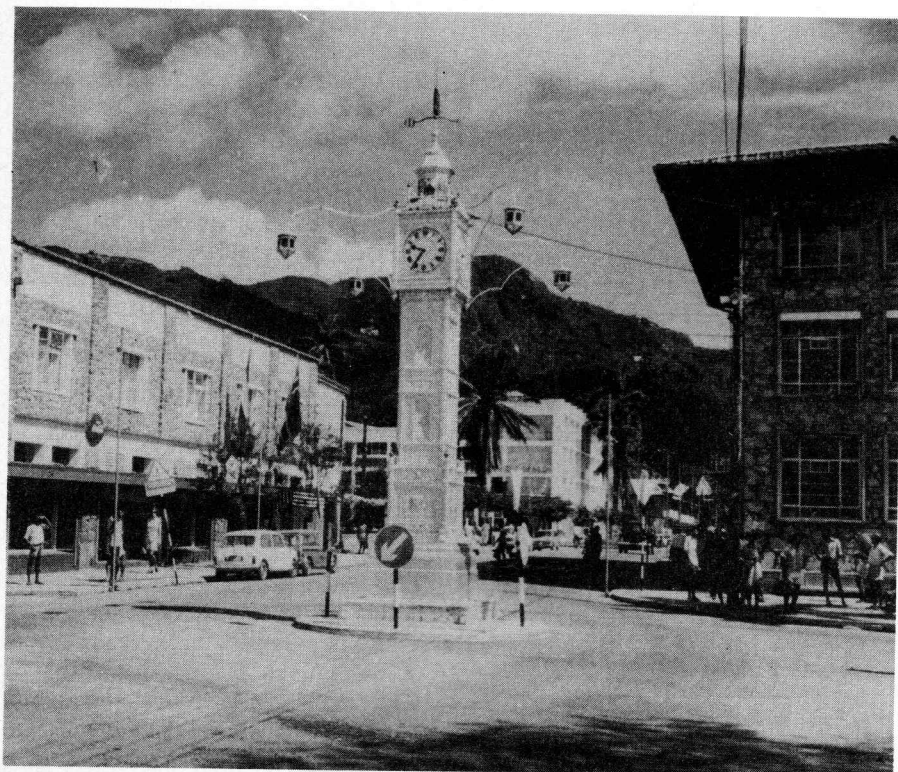
des pauvres. En ce sens, il semble qu'il a été sensible au problème de son temps. Ce n'était pas exactement la justice sociale comme on la présente aujourd'hui, ce n'est pas la lutte des classes comme on la veut aujourd'hui, mais c'est quand même une insertion dans la vie réelle du peuple et des plus pauvres... Et c'était un rude effort : promouvoir l'homme. » (*)

Après une semaine entière de manifestations diverses, de préparations, c'est, le Père Laval ayant été béatifié à Rome le 29 avril 1979, à la cérémonie qui a eu lieu à Marie Reine de la Paix, le 19 mai 1979, que l'on a pu assister au phénomène le plus déconcertant et étonnant aussi pour l'observateur arrivé récemment dans l'île. Une concélébration eut lieu sous la présidence de son Éminence le Cardinal Gantin, archevêque de la République populaire du Bénin, de la commission pontificale Justice et Paix avec des évêques venus du Vatican, de la Réunion, des Seychelles, des Comores, de Madagascar, de Tanzanie. L'évêque anglican de Maurice participait également. Une délégation française était venue tout spécialement d'Évreux, pays du Père Laval. Le Premier ministre, Sir Rangoolam, et son entourage, ainsi que tout le corps diplomatique, étaient présents. La messe fut dite en français avec une adresse du Cardinal Gantin, et une homélie dite en français et en créole. La chorale comprenait des groupes Mandarin, Hindi, Tamul, Créole. Nous reproduisons ci-contre, dans leur écriture propre, quelques-uns de ces textes. Des Imams et des Bonzesses vinrent à leur tour chanter.

Lorsqu'on se détournait de ce spectacle déjà fascinant, on trouvait derrière soi une foule de plus de 100 000 personnes venue de toute l'île, qui resta des heures debout. Complètement participante, elle répondait aux prières et aux chants. C'est un lieu commun de dire que l'île Maurice est une mosaïque de civilisations, avec toutes les richesses et les difficultés que cela peut comporter. Une manifestation de ce genre ne pouvait se produire que là, et cette réunion de tous autour d'un homme pauvre qui les avait compris était réconfortante dans son humanisme.

D.S.

(*) Extrait du Mauricien, samedi 19 mai 1979.



... des Seychelles

Etudes créoles et développement

Le Comité international des études créoles a organisé aux Seychelles, du 20 au 27 mai 1979, un colloque intitulé : « Études créoles et développement », qui a bénéficié du concours de l'Unesco, de l'Aupelf (Association des Universités Partiellement ou Entièrement de Langue Française) et de l'Acct (Agence de Coopération Culturelle et Technique). Ce colloque faisait suite à celui qui s'était tenu à Nice, au mois de novembre 1976 (1). Au terme de celui-ci s'était constitué un **Comité international des études créoles** chargé de mettre en œuvre les résolutions de l'assemblée. C'est en exécution des décisions arrêtées lors de sa réunion de constitution, que la deuxième réunion de ce comité s'est tenue aux Seychelles ainsi que le colloque dont nous venons de parler.

70 membres venus de douze pays d'Europe, d'Amérique du Nord, des Caraïbes et de l'océan Indien ont participé aux travaux. 47 communica-

tions ont été présentées. M. Jacques Hodoul, ministre de l'Éducation et de la Culture des Seychelles, a présidé les séances d'ouverture et de clôture. M. Amadou Mahtar Mbow avait envoyé un message. A la première séance, sont intervenus M. René Dumont sur le thème « Monoculture et problème d'identité », et M. Roland Thesaurus, Président du Centre Universitaire Antilles-Guyane, membre du Comité économique et social de la Guadeloupe, dont l'intervention s'intitulait « Créole et identité nationale ».

Le thème général avait été divisé en trois sous-thèmes qui furent traités en séance plénière. Le premier : **les sociétés créoles**, reposant sur une approche anthropologique, avait pour but d'opérer le rapprochement et l'articulation des travaux entrepris dans les deux grandes zones créolophones du monde. Le second : **les cultures créoles : des traditions orales à la littérature**, favorisait également une approche interdisciplinaire. On dénombre de nombreux ouvrages publiés dans

l'océan Indien et les Caraïbes, recueils de contes ou études théoriques.

Le troisième sous-thème : **langue et société** avait pour but d'aborder les problèmes de sociolinguistique et de pédagogie du créole, dans une optique de formation et d'éducation.

Comme le souligne le rapport de synthèse, ce colloque a présenté un double intérêt. Tout d'abord en évitant de se centrer uniquement sur des problèmes de linguistique et de méthodologie linguistique, il a permis que l'on s'ouvre à une recherche interdisciplinaire, anthropologique, culturelle, la connaissance des milieux linguistiques étant fondamentale pour comprendre les mécanismes et les évolutions de toute langue. En outre, pour la première fois étaient réunis des chercheurs des deux grandes zones créoles, ainsi que des créolistes d'autres continents. Cette rencontre de spécialistes, jeunes pour la plupart, est inestimable pour l'avancement des travaux scientifiques entrepris sur le créole.

Les discussions autour du premier sous-thème ont porté pour la plupart sur la définition des champs de recherche et les méthodes d'approche requises pour une anthropologie des sociétés créoles. On a souligné qu'une attention particulière devrait être apportée au lien existant entre la langue, facteur d'intégration sociale, et les processus de développement. Les questions soulevées lors des séances ayant trait au deuxième sous-thème ont été nombreuses, riches d'informations sur la collecte des traditions orales ou populaires, se rattachant ainsi au sous-thème précédent. La transcription des textes oraux qui témoignent de la vie de ces littératures a donné lieu à de nombreux débats, ainsi que la diffusion de ces textes qui pose la question de l'apprentissage du créole. La littérature écrite, révélatrice des sociétés contemporaines, se trouve elle-même confrontée à ce choix : écrire en créole, écrire en français. C'est pourquoi une grande importance a été accordée aux médias : télévision, cinéma, ainsi qu'à la chanson. Les débats du troisième sous-thème ont porté sur la normalisation du créole, en rapport avec un développement endogène, impliquant l'introduction du créole dans le système éducatif, et son utilisation comme moyen de communication élargi.

(1) Cf. Recherche, Pédagogie et Culture, vol. VI, n° 32.

A la suite de ces journées, et ainsi que l'indique le rapport de synthèse, les thèmes de recherche suivants ont été proposés par l'assemblée :

Thèmes de recherche

• Perspectives scientifiques :

- les unes concernent les changements communs au domaine scientifique ;
- les autres portent sur le champ anthropologique et géographique dans les deux zones.

• Perspectives pratiques :

- réalité sociale et développement ;
- opérations de développement à moteur externe et leur insertion dans les rapports de pouvoir issus de la plantation coloniale ;
- formes particulières de pré-colonialisme dans les îles à sucre.

Ainsi, par l'inventaire comparé des techniques et des ressources humaines et naturelles, le réseau des relations amorcé au cours du colloque devrait aboutir à des courants d'échange Sud-Sud particulièrement efficaces.

• Dictionnaire étymologique du créole (D.e.c.)

Le Comité international des études créoles propose d'entreprendre dès maintenant, un travail de synthèse : un dictionnaire étymologique du créole (D.e.c.), ou en d'autres termes un trésor des créoles à base lexicale française. Ce sera un dictionnaire qui fera en quelque sorte suite à l'ouvrage monumental de Walther von Wartburg, le « *Französisches Etymologisches Wörterbuch* », connu parmi les linguistes sous l'abréviation de « *Few* ». Le D.e.c. regroupera, sous les vedettes des étymons français, africains, indiens, malgaches, etc., toutes les attestations du mot d'origine dans les différents parlers créoles ainsi que dans les français régionaux d'outre-mer. L'appel du Comité aux chercheurs présents pour collaborer à cette entreprise ayant trouvé un accueil tout à fait favorable, il s'est formé une équipe internationale qui commencera, dans une première étape, à confectionner un fichier général, une banque de mots dans laquelle seront intégrées toutes les données déjà rassemblées par ceux qui ont préparé des dictionnaires créoles ou qui sont en train de le faire. Cette col-

lecte sera complétée si besoin est, par des enquêtes supplémentaires sur le terrain. Le comité émet le vœu que les efforts conjugués des créolistes disposés à s'engager dans cette entreprise aboutissent un jour à un dictionnaire qui fera non seulement ressortir les richesses lexicales des parlers créoles, mais qui constituera également un instrument sûr de travail pour de futures recherches.

Recommandations

Recommandations de caractère général

En vue d'atteindre les objectifs qu'elle s'est assignée, l'assemblée recommande :

- que soit effectuée en priorité la traduction de textes fondamentaux pour l'éducation et la culture selon une liste préalablement dressée d'après les demandes des instances concernées et en fonction des besoins locaux ;
- que, dans un deuxième temps, on envisage la traduction adaptée de textes créoles de la littérature contemporaine et traditionnelle (textes à succès ou sélectionnés selon les recommandations d'une commission ad hoc) ;
- accessoirement, que l'on prévoie la publication de textes bilingues, de sources diverses pour un large public étranger et créole ;
- qu'une aide soit apportée à la production et à la diffusion la plus large de documents écrits et audio-visuels de caractère éducatif et de valeur motivationnelle, mais en tenant compte des recommandations suivantes : respect de toutes les spécificités des con-

textes culturels ; obtention de l'accord des individus et des groupes concernés ;

- que des recherches soient effectuées sur le thème suivant : migration de loisir, migration de travail dans les pays créolophones, impact de ces phénomènes sur les communautés locales, sur leur langue et leurs productions culturelles.

Recommandations adressées aux organisateurs du colloque

Les participants du colloque « Études créoles et développement » :

- souhaitent que l'Aupelf apporte son concours au Comité international des études créoles pour l'exécution des tâches de secrétariat technique selon des modalités à préciser entre le bureau du comité et l'Aupelf ;
- demandent à l'Aupelf que la Banque de données universitaires puisse être mise au service du Comité international, notamment, en vue de l'entrée en ordinateur et de la tenue à jour permanente du fichier des créolistes ;
- expriment le vœu que l'Unesco, l'Acet et l'Aupelf continuent leur collaboration pour soutenir l'action du Comité et soient étroitement associés à ses travaux.

Comité international des études créoles

Le précédent comité a été dissous, et une nouvelle liste de candidats a été établie dans le souci d'élargir la représentation pluridisciplinaire. Cette liste a été approuvée par l'Assemblée (2).

Le Comité a, au cours de ses séances suivantes :

- procédé au choix de l'implantation du secrétariat de rédaction de la revue « Études créoles ». Le centre de documentation pour le dictionnaire étymologique des créoles devant être situé à l'Université de Bamberg (R.F.A.), il est décidé que le secrétariat de rédaction se trouvera au Centre de Recherches Caraïbes à l'Université de Montréal, et que J. Benoist en sera le secrétaire de rédaction ;
- évoqué la constitution d'une société d'études créoles qui permettrait d'établir une coordination meilleure entre le Comité et l'ensemble des créolistes membres de la Société. Des propositions seront faites lors de la prochaine assemblée.

D.S.

(2) Composition du nouveau comité des études créoles constitué à Mahé, le 24 mai 1979. Bureau : Président : Robert Chaudenson, Centre universitaire de la Réunion ; Vice-présidents : Jean Bernabé, Centre universitaire des Antilles ; Mervyn Alleyne, University of the West Indies ; Secrétaire principale : Danielle d'Offay de Rieux, ministère des Affaires étrangères et du Tourisme, Mahé, Seychelles ; Secrétaire de rédaction du bulletin Études créoles : Jean Benoist, Université de Montréal. Membres : Georges Anglade, Université du Québec à Montréal ; Alain Bentolila, Université René-Descartes, Paris ; Anergret Bollee, Université de Bamberg, R.F.A. ; Jean-Luc Bonniol, Centre universitaire des Antilles ; Morgan Dalphinis, International African Institute, Sainte-Lucie ; Guy Hazael-Massieux, Université d'Aix-en-Provence ; Vinesh Hookoomsingh, Mauritius Institute of Education ; Maximilien Laroche, Université Laval, Canada ; Gilles Lefebvre, Université de Montréal ; Gabriel Manessy, Université de Nice ; Pierre-Marie Moorghen, Centre universitaire de la Réunion ; Pradel Pompilus, Université d'État de Haïti ; Félix Prudent, CNRS, France ; Albert Valdman, University d'Indiana ; Pierre Vernet, Université d'État de Haïti.

... du Ghana

Une expérience originale de formation des professeurs de français en Afrique anglophone : Mount Mary Training College (Somanya, Ghana)

Depuis la fondation des collèges secondaires de Mfantipin à Cape-Coast et d'Achimota à Accra, ainsi que de l'université de Legon, la réputation de l'enseignement secondaire et supérieur au Ghana est solidement établie; le niveau d'éducation y est sans conteste l'un des plus élevés d'Afrique de l'Ouest. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce qu'une des expériences les plus originales dans le domaine de l'enseignement du français et de la formation des professeurs de français langue étrangère ait été tentée au Ghana depuis 1975, avec un succès concrétisé en juin 1978 par la sortie de la première promotion de 135 professeurs.

Le Ghana, en effet, est un pays enclavé dans une zone francophone – la Côte-d'Ivoire, la Haute-Volta et le Togo – et la nécessité de communiquer avec ses voisins, les perspectives d'intégration économique dans le cadre de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest, sans omettre l'aspect plus général de rapprochement interafricain, ont conduit le Ghana à donner à la langue française un statut particulier, qui impliquait que l'on formât à bref délai et en nombre important, des enseignants qualifiés.

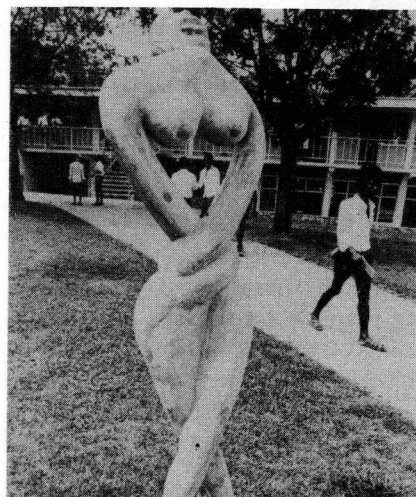
Il serait fastidieux de citer les nombreuses incitations à l'apprentissage de la langue française au Ghana. Retenons cependant : le caractère obligatoire du français dans les trois premières années de l'enseignement secondaire; les gratifications versées aux fonctionnaires apprenant le français en cours d'emploi et justifiant à l'issue de leurs études d'un diplôme délivré par une institution reconnue (Écoles des langues d'Accra et Kumasi, **Workers College**, alliances françaises, etc.); l'organisation de

cours de français fonctionnel destinés à des universitaires, des étudiants scientifiques, voire au personnel de grandes entreprises publiques ou para-publiques; la diffusion à la radio et à la télévision de cours de français deux fois par semaine, etc. Or, jusque vers 1975, l'enseignement était assuré par des « professeurs » provenant de pays francophones, dont on s'apercevait, à l'usage, qu'ils n'avaient ni les diplômes ni les qualifications pratiques requises pour les fonctions auxquelles ils avaient postulé. Ainsi l'incompétence engendrait-elle des catastrophes pédagogiques, la bonne volonté de certains ne pouvant pallier la carence initiale de formation. Les rares professeurs ghanéens qualifiés, épaulés par une trentaine de coopérants français, étaient dépourvus de moyens matériels; tous étaient débordés par l'ampleur de la tâche et des responsabilités qui leur incombaient.

La création de l'École normale de Somanya (**Mount Mary Training College**), décidée dans les premiers mois de 1975, répond donc à un souci de réalisme, d'efficacité, en même temps que les conditions de son fonctionnement revêtent un caractère exemplaire de coopération intergouvernementale.

Réaliste, car elle correspond à un choix irréversible en faveur de la langue française, tenant compte de nécessités économiques, politiques et humaines; efficace, puisque moins de huit mois ont séparé la décision de création de cet établissement et la date effective d'ouverture de ses portes; exemplaire, enfin, car la mise en œuvre de ce projet a nécessité à l'origine une étroite collaboration entre le ministère ghanéen de l'Éducation et la direction générale des relations cul-

turelles du ministère des Affaires étrangères, auxquels se sont joints, par la suite, les représentants des gouvernements voltaïque, ivoirien et sénégalais pour l'organisation des stages d'été des élèves-professeurs. La liste serait longue de ceux qui ont œuvré à la réalisation de ce projet.



Recrutés au niveau du **ordinary level**, obtenu avec une option en français, les élèves-professeurs sont admis à Mount Mary College à l'issue d'un concours d'entrée d'autant plus sélectif que les candidatures sont plus nombreuses d'année en année, témoignant ainsi de la nécessité et de l'intérêt d'une telle formation. Pendant trois ans, soumis au régime de l'internat, les élèves, garçons et filles, reçoivent une formation complète, non seulement en français, mais aussi dans différentes autres matières d'intérêt général qui feront d'eux des professeurs comparables aux PEGC spécialisés du système français. Divers clubs, l'édition d'une revue, **Atumpani**, donnent en outre aux élèves-professeurs de nombreuses possibilités de distraction en même temps qu'ils s'initient et se perfectionnent dans le domaine des activités périscolaires. La dernière année d'enseignement est consacrée à une formation pédagogique théorique et pratique. Aucune exclusive ne frappe les méthodes utilisées pour l'enseignement du français, tant il est vrai que les méthodes ne valent que par l'usage qui en est fait par les professeurs.

Le rôle des stages est également déterminant dans la formation des élèves : à l'issue de la première année, ceux-ci sont affectés pendant quatre à cinq semaines dans des pays franco-

phones où des cours, des conférences, des visites diverses sont organisées à leur intention ; ils doivent, enfin, sur des sujets variés, préparer des dossiers, sorte de « mémoire de stage ». Les expériences tentées jusqu'à présent à Ouagadougou, Abidjan et Dakar, ont été couronnées de succès, confirmant ainsi que la découverte de la vitalité de la francophonie constitue pour les jeunes professeurs ghanéens de français une expérience irremplaçable.

Les stages de fin de seconde année s'effectuent en France pendant quatre à cinq semaines également. Les étudiants sont d'abord dispersés par petits groupes de trois ou quatre dans différents chantiers de jeunesse situés aux quatre coins de la France. La seconde partie de leur séjour s'effectue

dans des universités où un programme accéléré de civilisation et de langue française est préparé à leur intention.

Les stages de troisième année sont pratiques ; ils s'effectuent en cours d'année scolaire dans différents établissements secondaires ghanéens, où les futurs professeurs reprennent contact avec les réalités de l'enseignement du français au Ghana, dans des conditions matérielles souvent difficiles.

L'avenir de la langue française, conçue comme un instrument de rapprochement interafricain, de développement et, par conséquent, d'affranchissement, passe donc, au Ghana, par Mount Mary College. Il s'agit sans doute d'une œuvre de longue haleine, dans laquelle le rôle de la for-

mation continue est essentiel : un plan a déjà été établi pour que les anciens élèves de Mount Mary College soient autant de relais et de points d'appui d'une véritable action pédagogique menée par le biais des services de l'inspection et du Centre pédagogique franco-ghanéen. Au rythme de 130 professeurs par an, auxquels s'ajouteront les diplômés des départements de français ou de pédagogie des universités de Legon, Cape-Coast, Kumasi et du **Ghanaian Institute of Languages**, le cap des mille professeurs ghanéens de français enseignant à environ 80 000 élèves et étudiants sera vraisemblablement dépassé en 1981. L'enseignement du français sera entièrement aux mains de nationaux ; l'œuvre de coopération aura ainsi trouvé son aboutissement.

G. Rossignol.

D'UN LIVRE À L'AUTRE

P. NGANDU NKASHAMA.

La littérature africaine écrite en langue française, éditions Saint-Paul, Les Classiques africains, Issy-les-Moulineaux, 1979, 129 p.

De cet écrivain du Zaïre, P. Ngandu Nkashama, né en 1946, docteur de troisième cycle avec une thèse remarquable sur « la poésie africaine de 1950 à 1970 » et, actuellement, professeur à l'université de son pays, nous connaissons déjà sa pièce de théâtre, **La délivrance d'Ilunga**, publiée par J.-P. Oswald, en 1977.

Cette fois-ci, P. Ngandu nous propose dans la collection « Comprendre » des classiques africains des éditions Saint-Paul, un essai sur la littérature africaine écrite en langue française.

Après une longue introduction qui marque les principaux jalons de l'itinéraire des angoisses et des passions africaines, itinéraire de « consciences en crise » et de « crise de consciences », l'ouvrage s'articule en trois chapitres.

Le premier chapitre, consacré à la poésie, examine tour à tour les limites d'une critique poétique, la « présence noire » et le surgissement d'une conscience, les conditions d'une critique littéraire exhaustive, enfin les quatre périodes de l'évolution de la poésie négro-africaine, avec ses principaux thèmes.

Le second chapitre étudie le roman africain, après avoir jeté un regard rapide mais critique sur la littérature exotique du « bon sauvage ». Quels sont les thèmes du roman africain ? L'auteur tente de répondre à cette question.

Le dernier chapitre analyse avec discernement le théâtre africain depuis les cérémonies rituelles jusqu'aux principales tendances du théâtre contemporain, en passant par les marionnettes, les rites de possession, le théâtre missionnaire et les accomplissements de l'École William Ponty.

L'ouvrage se termine sur une excellente bibliographie qui informe le lecteur, parce que chronologique de l'évolution de la littérature africaine de langue française.

Il faut féliciter P. Ngandu Nkashama d'avoir tenté une telle synthèse. On nous avait trop habitués à des travaux partiels et partiels sur les littératures africaines. Tout scribe occidental en quête de domaines de spécialisation se ruait sur l'Afrique, avec comme seul bagage de connaissances anthropologiques, les quelques manuels d'ethnologie de l'entre-deux guerres. Et se voulant critique littéraire, il reprenait, sans le repenser le moins du monde, le schéma établi par Lilyan Kesteloot.

Se refusant à un tel mimétisme et voulant rénover les perspectives d'étude de la littérature africaine, P. Ngandu Nkashama a choisi d'être original. D'abord il accorde aux pays jusque-là ignorés ou méconnus, (Cen-
trafrique, Tchad, Zaïre...) la place qui leur revient. Ensuite, il appréhende le phénomène littéraire dans son fonctionnement socio-historique tout en privilégiant ses structures thématiques. Enfin, il ouvre des pistes de réflexion et de recherche, non moins intéressantes.